Le Reflet Municipal

Municipalité de Saint-Adelphe

Coordonnées

150 rue Baillargeon
Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

418-322-5721

418-322-5434

www.st-adelphe.qc.ca

st-adelphe@regionmekinac.com

Municipalité de Saint-Adelphe

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

Saint-Adelphe
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

Dépôt légal Avril 2022 - 413e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 520 copies

Avril 2022

Bonne fête des mères
Dimanche, le 8 mai

Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

ENFIN, C'EST POUR BIENTÔT!

Eh oui! Plusieurs projets dont certains sont attendus depuis plusieurs années connaîtront leur dénouement au courant de cette année.

INTERNET HAUTE VITESSE (IHV) :

En effet, cet hiver Télus a déployé et connecté à ses frais la fibre optique (IHV) dans tout le périmètre urbain municipal ainsi qu'au-delà dans certains secteurs limitrophes. En ce qui concerne la partie rurale, soit dans tous les autres secteurs de la municipalité, COGÉCO nous confirme et nous assure que tous les branchements (IHV) devront être complétés d'ici l'automne 2022 et ce, pour l'ensemble des résidents desservis par un poteau d'Hydro-Québec sur tout le territoire de Saint-Adelphe. Il est à noter que cette obligation de branchement dans la partie rurale relève entièrement d'une entente avec COGÉCO qui est subventionnée par le Gouvernement du Québec.

D'ailleurs, vous recevrez éventuellement une correspondance de COGÉCO vous informant de la procédure à suivre lorsque les travaux de branchement d'IHV débuteront vers l'été.

CELLULAIRE :

Une autorisation de la Commission de la Protection du territoire agricole (CPTAQ) est intervenue avec Télus concernant la permission de construire une tour cellulaire sur le terrain du site du réservoir de l'aqueduc municipal ainsi que l'abattage de quelques arbres sur le lot no 5 802 356. Afin de bien desservir l'ensemble de la municipalité en réseau cellulaire, Télus construira une tour de 200 pieds au cours de l'année 2022. L'échéancier des travaux nous sera communiqué ultérieurement et nous vous en informerons dès que possible.

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Le gouvernement du Québec nous annonçait en février dernier qu'un Centre de la petite enfance de 26 places sera construit à Saint-Adelphe par le CPE Les Soleils de Mékinac. L'ouverture de ce nouvel établissement est prévue pour l'automne 2023.

En attendant, un local temporaire ouvrira ses portes à l'Hôtel de ville d'ici la fin mai 2022 pour y accueillir les 18 mois—5 ans (16 places).

Pour plus d'information ou pour inscription:
CPE Les Soleils de Mékinac 418-365-7735 ou
site web https://www.monsitew.com/Site/cpelessoleilsdemekinac

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche

Dans ce numéro

Mot du maire	1	Correspondance du mois	3	Communiqués	8
Affaires municipales	2	Informations importantes	4	Bibliothèque	10

Affaires municipales

Résolutions d'avril

- Avis de motion pour le remplacement du règlement 2012-277 par le projet de règlement 2022-325 portant sur l'utilisation de l'eau potable.
- Engagement de Madame Mélanie Trépanier au poste d'adjointe à la direction et autorisation au maire M. Paul Labranche à signer un protocole d'entente.
- Acceptation du rapport financier de la Régie des incendies du Centre-Mékinac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.
- Acceptation du rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques de la RICM.
- 2^{e} versement de la quote-part payable par la municipalité à la Régie des Incendies Centre-Mékinac au montant de 26 768,27$.
- Acceptation du rapport financier de l'OMH de Mékinac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.
- Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité au coût de 2 478,25$.
- Engagement de l'entreprise Jovanex pour le balayage des rues au coût de 150$/h.
- Engagement des entreprises Aljo Lebel inc. pour le fauchage des bords de chemins dans la municipalité pour un montant de 4250$.
- Acceptation de la soumission de MGEF pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier au montant total de 17 088,75$.
- Autorisation à la directrice générale par intérim à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée sur les rues Principale, du Moulin, sur le rang St-Joseph, sur le rang Sud-Est.
- Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur, total en crédit de 602,40$.
- Installation des containers à l'écocentre.
- Adhésion au programme d'assurance collective de la fédération Québécoise des municipalités et à un contrat d'assurance collective.
- Acceptation de l'offre de service de Exp concernant le contrôle qualitatif des matériaux au montant de 5994$.
- Achats de pneus pour la remorque (trailer) de la municipalité au coût de 609,32$.
- Collecte du bac noir une fois toutes les deux semaines à compter de 2023 et acceptation de la résolution numéro 2022-03-5320 de Énercycle.
- Don à la fondation de la SSS de l'Énergie pour l'achat d'appareils hautement spécialisés au montant de 250$.
- Participation de monsieur Paul Labranche, maire pour représenter la municipalité au Cocktail reconnaissance aux bénévoles du Centre d'action bénévole Mékinac.
- Participation de monsieur le conseiller Roman Pokorski pour représenter la municipalité à la Journée Co2 neutre au coût de 35$.
- Participation de monsieur le conseiller Claude Thiffault pour représenter la municipalité aux rencontres du comité Culturel de Mékinac dans le cadre du projet numérisation des photos archivées des organismes municipales.

CORRESPONDANCE

➢ CORRESPONDANCE DU MOIS (AVRIL)

Enercycle: Tarification—programme de gestion des boues

FQM: Communication importante concernant le changement d'assureur et la nouvelle tarification au 1er juin 2022

Akifer: Offre de services

L'Accorderie: Félicitations au nouveau conseil élu et présentation de leur programme.

➢ JANVIER 2022

Ministère des Transports: Réception de la subvention octroyée au montant de 25 000$ dans le cadre de projets d'améliorations 2021.

MAMH: Programme transitoire d'aide financière aux municipalités pour réduire l'impact fiscal découlant directement de la détermination d'une valeur imposable maximale du terrain de tout exploitation agricole.

MELCC: Subvention au montant de 6 572,48$ dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

UPA: Demande pour un représentant agricole au sein du conseil municipal.

MMQ: Versement de la part de ristourne octroyée pour l'année 2020 à la municipalité au montant de 1599$.

OMH Mékinac: Réception du budget 2022.

➢ FÉVRIER 2022

MTQ: Réception de la subvention pour la route Bureau au montant de 17 015,57$

CPTAQ: La Commission nous informe de la réception du dossier de Cultures H. Dolbec inc.

MAMH: Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

FQM: Liens concernant une lettre ouverte sur le cellulaire.

➢ MARS 2022

CIUSSS MCQ: Réception de la subvention pour les premiers répondants au montant de 3 800$ pour l'année 2021-2022.

CPTAQ: Avis de conformité dans le dossier # 434784 concernant un lotissement ou une aliénation.

Réseau Biblio: Invitation BiblioQualité.

Chambre immobilière de l'Estrie et du Centre du Québec: Demande d'étroite collaboration entre les employés municipaux et les courtiers immobiliers afin d'instaurer un mécanisme de guichet prioritaire.

Dobec: Lettre d'acceptation des mesures d'atténuation exigées à Culture Excel pour les trois projets d'élevage porcin sur le lot 5 803 243 à St-Adelphe.

Correspondance janvier à mars 2022

↳ Pour avoir accès à la totalité de la correspondance, consultez notre site Web *http://www.st-adelphe.qc.ca/accueil/municipalite/communication/proces-verbaux*



Fête de la Reine

Prendre note que les bureaux de la municipalité ainsi que ceux de Postes Canada seront **fermés lundi le 23 mai**



2e versement de taxes pour le 15 mai 2022 !

- **Au comptoir de l'hôtel de ville:** par carte de débit, chèque ou en argent.
- **Paiement en ligne:** offert par la plupart des institutions financières.
- **Au comptoir ou au guichet automatique:** offert dans la plupart des institutions financières.
- **Par la poste:** par chèque postdaté à l'ordre de la Municipalité de St-Adelphe et en joignant le coupon de paiement.

Afin d'éviter les frais d'intérêt de 10% et la pénalité de 5%, appliqués sur les versements fait hors délai, assurez-vous de respecter les dates d'échéance sur les coupons de paiement.

SÉANCE DU CONSEIL



Lundi 2 mai 2022

Bienvenue à tous!

(la séance se déroule dans la salle de l'âge d'or)

HORAIRE DE COLLECTE :

ORDURES ET RÉCUPÉRATION



Ordures: 5, 12, 19 et 26 mai

Récupération: 5 et 19 mai



BALAYAGE DE RUES

Dès que la température le permettra, comme à chaque année, la Municipalité procédera au balayage des rues et des stationnements afin de ramasser le sable et les détritus qui se sont accumulés au cours de l'hiver.



Les propriétaires de machineries agricoles sont invités à ne pas circuler sur les rues avec des équipements qui laissent tomber de la terre ou du fumier sur la route.

Avis aux citoyens qui veulent prendre de l'avance en balayant devant leur propriété, il faut éviter de faire des accumulations de sable en hauteur sur l'asphalte de la rue, car le balai de rue mécanique n'est pas en mesure d'enlever le sable qui a été mis en tas.



La Municipalité de Saint-Adelphe invite le plus grand nombre de citoyens à participer à cette corvée printanière d'embellissement et remercie sa population pour son habituelle collaboration!

MERCI !

Écocentre

Les heures d'ouverture sont : Les samedis de 8h à midi

du 7 mai au 5 novembre 2022

L'Écocentre fait la récupération gratuitement de peinture, matériel informatique, briques, pierres, cartons, poêles, réfrigérateurs, huiles et filtres usés, bois, métaux, résidus domestiques dangereux, pneus d'automobiles déjantés.

Encore cette l'année, **aucun montant** ne sera demandé aux utilisateurs qui se rendront pour déposer leurs matériaux secs non valorisables, destinés à l'enfouissement.

Afin de diminuer le temps d'attente et de déplacements inutiles sur le site, nous vous recommandons au préalable de trier le contenu de votre remorque (trailer) en le plaçant par catégorie de matériaux afin que le déchargement se fasse plus rapidement

➔ Patience, respect et courtoisie seront de mises. Nous comptons sur votre habituelle collaboration.

DISTRIBUTION DE PLANTS LE VENDREDI 20 MAI

Association forestière DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

La Municipalité de Saint-Adelphe en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice invitent la population à participer à l'activité prévue dans le cadre de «Mai, Mois de l'arbre et des forêts». La distribution des plants aux citoyens aura lieu:



Date: vendredi 20 mai 2022

Heure: 18h30 à 20h

Lieu: Garage municipal (en arrière de la caserne)

La municipalité fera tirer quatre bons d'achat de 25 $ chacun, échangeable dans un commerce local, parmi les citoyens et saisonniers de Saint-Adelphe qui se procureront des plants. Un coupon de participation par personne; le tirage aura lieu à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2022. Cinq (5) plants par citoyen (même adresse) seront remis jusqu'à écoulement des plants.

Description des arbres disponibles:

Érable rouge: Hauteur adulte 13m, largeur cime 13m.
Préfère un sol humide. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée.

Érable à sucre: Hauteur adulte 20m, largeur cime 15m.
Préfère un sol riche, profond et bien drainé. Exposition mi-ombragée, endroit abrité du vent.

Bouleau jaune: Hauteur adulte 20m, largeur cime 15m.
Préfère un sol riche, profond et humide. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée.

Noyer noir: Hauteur adulte 25m, largeur cime 20m.
Préfère un sol profond, riche et frais. Essence rustique.

Chêne rouge: Hauteur adulte 24m, largeur cime 24 m.
Préfère un sol riche et drainé. Exposition ensoleillée.

Avant la mise en terre, vos plants doivent être conservés dans un endroit sec, à l'abri du vent, sans exposer les racines à l'air. Plantez-les le plus tôt possible sinon, conservez les racines dans la terre humide.

Informations importantes de la Municipalité (suite)

Demande de permis municipal

Un permis municipal est obligatoire **AVANT** d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou de démolition de bâtisses, fosses septiques, puits d'eau potable, ou déplacement de bâtiments.

Le délai d'obtention du permis peut aller **jusqu'à 30 jours**, il est donc recommandé de ne pas attendre à la dernière minute pour en faire la demande. Celle-ci se fait auprès de l'inspecteur municipal de quatre façons différentes:

- ⇒ Via le site internet de la municipalité: www.st-adelphe.qc.ca
- ⇒ Par courriel : jean-philippe.drolet@regionmekinac.com
- ⇒ Par la poste: 150 rue Baillargeon St-Adelphe G0X 2G0
- ⇒ Par fax: 418-322-5434



L'inspecteur municipal vous contactera si nécessaire afin de préparer adéquatement votre permis. Vous pourrez ensuite venir le chercher au bureau municipal ou il vous le fera parvenir par la poste.

Pour information: 418-322-5721 poste 3

Skate-park



À l'approche du beau temps, les jeunes sont de retour pour s'amuser au skate-park.

Il est cependant demandé à tous et chacun de respecter les terrains municipaux et de se stationner en bordure des rues. Il est formellement interdit de se stationner près du skate-park et de se promener sur les terrains avec un véhicule à moteur quel qui soit (auto, mobylette, moto etc.).



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE DATE LIMITE 1er MAI 2022

Il est permis, entre le **1er octobre** d'une année et le **30 avril** de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire.

Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être **entièrement démontés.**

Après cette date, des avis ou même des constats d'infraction pourraient être émis aux retardataires récalcitrants qui n'auraient pas démonté entièrement la structure de métal et la toile de leur abri.

Merci de votre collaboration



SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Les employés municipaux doivent exécuter à l'occasion des travaux publics sur les rues du périmètre urbain et sur les chemins municipaux tels que: réparations de chemins, travaux de rapiéçage d'asphalte, vidange des regards d'égout, nettoyage du réseau, etc.

Pour assurer leur sécurité, il est demandé aux conducteurs de véhicules de respecter un corridor de sécurité **en ralentissant et en laissant une distance raisonnable** entre leur véhicule et le travailleur municipal et ce, en s'assurant de pouvoir le faire sans danger.

Au besoin, immobilisez votre véhicule pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des employés municipaux.



➲ **Merci de respectez ceux qui travaillent pour vous**

FÉLICITATIONS FERME PIERLIE



Félicitations à **Julie Michel et Pierre Guévin** de la ferme Pierlie qui a obtenue pour la 6e année consécutive la première place pour le prix qualité du lait AgroPur dans le secteur Saint-Ubalde, Cap Santé et Métabetchouan - Lac-à-la-Croix. Nous pouvons être fiers de cette famille établie chez nous depuis 13 ans.



FÉLICITATIONS À MADAME MARIE-PIERRE MORIN



Suite à la séance du 4 avril dernier il a été résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe présente une candidature d'un bénévole dans le cadre du volet *Reconnaissances et hommages aux bénévoles du Centre d'action bénévole,* prévu au programme du gala reconnaissance qui se tenait à la salle Robert Crête de Saint-Séverin le 26 avril 2022. Le Conseil a désigné Madame Marie-Pierre Morin comme bénévole pour ses nombreuses implications ainsi que pour son aide si précieuse lors de l'accueil de la famille italienne dans la municipalité.

Bravo et merci à Madame Morin.

TRAVAUX BOUCLAGE D'AQUEDUC

Prendre note que la Municipalité procédera au bouclage du réseau d'aqueduc pour les rues Antonio-Magnan, de la Station, Baillargeon et Industrielle.

La préparation en vue des travaux se fera vendredi le 29 avril et les travaux débuteront lundi le 2 mai pour se terminer dans la semaine du 23 mai.

La nature des travaux entraînera pour cette période la FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE INDUSTRIELLE.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.



marché ami
AFFILIÉ À METRO RICHELIEU INC.

Heures d'ouverture

Lundi :	7h00-18h00
Mardi :	7h00-18h00
Mercredi :	7h00-18h00
Jeudi :	7h00-19h00
Vendredi :	7h00-19h00
Samedi :	8h00-18h00
Dimanche :	8h00-18h00

Vos marchands :
Pascal et Martin

Communiqués

Régie des Incendies du Centre-Mékinac

Tu as envie de relever des nouveaux défis ?

Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

Deviens pompier à temps partiel !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations: Téléphone : 418 365-1866
Courriel : info@incendiemekinac.com

** Programme de recrutement par la Municipalité de Saint-Adelphe, pour information 418-322-5721

OMH Office municipal d'habitation de Mékinac

301, rue Saint-Jacques, 101-A
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
Tél. : 418 289-4033 | 1 833 888-4033
Courriel : omhmekinac@globetrotter.net

L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible à St-Adelphe.

Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer avec l'office au 418-289-4033

Marc-André Moreau, directeur

Énercycle

Annuellement, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie **(maintenant Énercycle)** procède entre mai et octobre à la vidange de fosses septiques selon la fréquence établie dans la réglementation soit:

- ◊ Aux 2 ans : Résidence permanente
- ◊ Aux 4 ans : Résidence secondaire
- ◊ Fosses de rétention et puisards, vidange selon l'utilisation

Énercycle enverra une lettre deux semaines à l'avance , vous informant de la journée prévue pour la vidange de votre fosse afin de pouvoir la préparer. **La présence du propriétaire n'est pas requise lors de la journée de vidange.**

Vous pouvez consulter le site afin de connaître la date de votre vidange de fosse septique au : www.enercycle.ca

Cliquer sur l'image fosse septique, ensuite cliquer sur le carré vert mon dossier. Finalement, choisir Saint-Adelphe et inscrire votre adresse. Aussi simple que cela !!

Vidange planifiée

Les coûts de la vidange de votre installation septique sont facturés à votre Municipalité.

Des frais supplémentaires s'appliquent dans les cas suivants:

- Déplacement inutile de l'entrepreneur
- Vidange de la fosse en urgence ou non planifiée
- Vidange de la fosse en dehors de la saison régulière (mai à octobre)
- Changement de rendez-vous demandé par le propriétaire
- Accessibilité restreinte de la fosse nécessitant une unité spécialisée

Le camion régulier a besoin d'un passage d'au minimum 3,5m de largeur et 4m de hauteur.

Pour des raisons techniques, il est possible que la vidange n'ait pas lieu le jour convenu. La vidange serait alors reportée au lendemain.

CONFÉRENCE

BONHEUR, RIRE ET SANTÉ POUR TOUS

LINE BOLDUC

conférencière, formatrice et auteure



FEMMES DE MÉKINAC
CENTRE DE FEMMES
TÉLÉPHONE
(418) 289-2588
1 (866) 666-2422

LE SAMEDI 14 MAI 2022
DE 10 H À 15 H 30
SALLE DES AÎNÉS
480, BOUL. ST-JOSEPH
SAINT-TITE
BILLETS : MEMBRE : 25$
NON-MEMBRE : 35$
en vente à Femmes de Mékinac, Aux Cinq Soeurs (Ste-Thècle), Resto-bar le Brindadon (Lac-aux-Sables), Ultramar (St-Tite) Le Périscope (Grand-mère)

MERCI À NOS PARTENAIRES

FEMMES DE MÉKINAC
CENTRE DE FEMMES

Courriel : info@femmekinac.qc.ca
Page facebook : https://www.facebook.com/FemmesdeMekinac/



301, rue st-Jacques # 210
418-289-3630
www.apham.org

APHA Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac

Calendrier des activités : Mai 2022

Mercredi 4-11-18	Activités régulières, Viactive, jeux et soupe de l'amitié
Jeudi 5-19	Cuisines collectives ou activités (Ferme du Boisé)
Mercredi 25	Assemblée Générale Annuelle suivi d'un diner.

Activités dans Mékinac

Les organismes à but non lucratif qui veulent faire paraître un communiqué dans le journal *Le Reflet municipal* doivent le faire parvenir **au plus tard le 15 du mois**, au bureau du secrétariat municipal ou par courriel à

➔ administration.sta@regionmekinac.com ←



Une nouvelle Boîte à outils pour le documentaire Mamu Ensemble Together

Le printemps tarde peut-être à s'installer mais chez La Boîte, il y a plein de beaux projets enbourgeonnement comme celui que nous venons tout juste de réaliser!

Avec le soutien du gouvernement du Québec, La Boîte a pu compléter un des projets qui lui tenait à cœur.

La Boîte offre maintenant une superbe Boîte à outils pour faciliter les visionnements du documentaire Mamu Ensemble Together en milieu scolaire et communautaire.

La musique peut-elle jouer son rôle et permettre de faciliter les discussions sur l'interculturalité? Est-ce que la musique peut réussir à créer des ponts entre les communautés?

L'idée que la musique peut être un outil de dialogue interculturel et de lutte contre le racisme est au cœur du projet Mamu Ensemble Together. Créer des espaces de partage et de discussion entre des musiciens d'origines diverses et des citoyens en milieu rural semblait le moyen idéal pour faire tomber les barrières et contribuer à la rencontre des cultures.

Filmé à Mani-utenam, sur la Côte-Nord au Québec et au centre de la Mauricie en 2020, le documentaire raconte le parcours de musiciens d'horizons culturels différents qui se réunissent pour partager un message d'espoir et réfléchir sur la diversité, le multiculturalisme et l'utilisation de la musique comme outil de dialogue.

Cette Boîte à outils comprend :

- un guide de visionnement pour la planification et le bon déroulement de votre événement,
- des liens et des ressources utiles,
- du matériel promotionnel pour vous aider à promouvoir votre événement,
- de courts extraits vidéo pour aider à démarrer la discussion lors de vos sessions questions-réponses,
- Diverses options de visionnement pour autant pour le primaire, secondaire et adultes
- et plus encore!

Pour de plus amples informations ou pour organiser une projection du documentaire **Mamu Ensemble Together** dans votre communauté, veuillez communiquer avec nous.

FACEBOOK: @boiteinterculturelle
INSTAGRAM: @boiteinterculturelle
TWITTER: @LaBoiteIC
WEB: http://boiteinterculturelle.ca/

Des échos du Centre des loisirs

Le 5 avril dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle du Centre des Loisirs au cours de laquelle un bilan de la dernière année a été effectué. Le rapport d'activités a permis de témoigner des diverses réalisations et implications: Camp de jour , la fête de la St-Jean-Baptiste , la fête du début de camp de jour, la fête foraine , les journées de la culture: spectacle de magie et atelier de cirque, l'halloween : maison hantée, Noël : parade illuminée, activités de la semaine de relâche: soirées cinéma et château de neige collectif , achat d'équipement d'hiver pour la population: paires de raquettes, tubes pour glissade, supports pour patinage, vente de billets des chevaliers de Colomb, gestion du centre multifonctionnel ainsi que projet de réfection du terrain de balle

Veuillez noter qu'un poste d'administrateur est vacant. C'est le moment de vous manifester si vous avez envie de vous impliquer pour dynamiser notre milieu de vie. Ceux et celles qui seraient intéressés à déposer leur candidature sont invités à contacter le comité du Centre des Loisirs via la page Facebook ou à communiquer leur intérêt au bureau municipal d'ici le **10 mai**.

☺ Au plaisir de faire équipe avec vous!



Bibliothèque Saint-Adelphe

Nouveautés adultes

Lisa Jewell – Je serai ton ombre
Lisa Gradner – N'avoue jamais
Carmen Belzile – Les chemins de Haute-Rive
Nicole Villemure – Les soigneuses Tome 2
Guillaume Musso – L'inconnue de la Seine
Louise Tremblay D'essiambe – Place de l'érable T. 4
Claire Bergeron – Dans l'ombre de la Sainte Mafia



Nouveautés jeunes-ados

Défense d'entrée fille 1 &2
Aventurosaure 1,2,3 et 4
ABC des filles 2022
Le gros livre épais 2022
Billie Jazz T 11



N'oubliez pas
Masque
Lavage de mains

Horaire régulier
Mardi 9h à 11h **ET** 14h à 16h
Mercredi 14h à 16h **ET** 18h à 20h
418-322-5736

🕮 Bonne lecture on vous attend !